

Master Européen en Economie du Développement Durable (Année1 et Année2)

Les réponses à vos questions

1. Quelles sont les modalités d'admission à la formation Master Economie du Développement Durable?

L'admission à la formation se fait par sur dossier et entretien personnel. Le candidat sera prioritairement essentiellement jugé sur ses motivations et compétences personnelles, à savoir : implication dans des actions ou projets, maîtrise des langues étrangères (modules de rattrapages possibles), culture générale et culture d'entreprise, connaissances géopolitiques.

2. Quelle est l'équivalence du diplôme obtenu à la fin de la formation et sa valeur actuelle sur le marché du travail ?

La formation prépare pleinement les étudiants à affronter les besoins du marché actuel du en matière de Développement durable. A la fin du cursus ils obtiennent le niveau master délivré par la Fédération Européenne des Ecoles (la FEDE).

Ce Master a l'avantage d'être professionnalisant et de répondre aux normes du Master Européen des Etudes ; il est donc reconnu par de nombreuses institutions.

La FEDE, quant à elle, est une association internationale fédérant des établissements d'enseignement et des universités indépendants situés dans les pays membres du conseil de l'Europe. Elle défend essentiellement les droits d'enseignement indépendant au sein de l'Europe. Elle permet aux diplômés de travailler facilement sur le territoire européen.

3. Quels sont les objectifs de la formation ?

La formation a pour objectif d'apporter des savoirs et connaissances dans le domaine du Développement Durable, du Commerce équitable et des Ressources Naturelles Energétiques afin que la personne soit en mesure de répondre aux questions complexes liées aux enjeux du développement durable et d'apporter une forte valeur ajoutée à l'entreprise. L'étudiant sera alors un vrai plus pour l'entreprise. Enfin, elle pourra intégrer les principes du DD dans un poste de direction ou un poste opérationnel, et développer ses compétences en phase avec ses valeurs, ses convictions et son éthique.

4. Quels sont les débouchés après cette formation ?

Le Master Economie du Développement Durable prépare les étudiants aux nouveaux enjeux du Développement Durable et à leur insertion sur le marché de l'emploi dans les différentes actions : responsables de secteur, conseillers en Développement Durable, créateur d'Entreprise éco-business/CE, animateur/formateur, chargé de mission, etc....

5. Quel est le mode d'évaluation des connaissances acquises durant la formation ?

Tout au long de la formation les étudiants devront effectuer des travaux en groupe ou en ateliers, présenter des documents de synthèse. Ils seront jugés sur leur capacité d'analyse et de réflexion, leur esprit de synthèse. Ils devront faire preuve d'initiatives et d'innovation. Rapport de stage et mémoire à la fin des semestres 2 et 4, sont en lien avec le projet professionnel et compléteront le contrôle continu des connaissances acquises.

6. Comment se présente l'équipe pédagogique ?

Le programme est confié à des enseignants qualifiés, des formateurs et intervenants, qui œuvrent dans le domaine DD.

7. La formation suit-elle le calendrier universitaire classique ?

Oui, la formation suit le rythme universitaire en commençant début octobre et en s'achevant le 30 juin, période qui inclut les stages obligatoires, d'un mois minimum pour la première année de formation et trois mois pour la deuxième, qui pourront se prolonger hors période universitaire en fonction de cas particuliers. Les dates définitives seront communiquées ultérieurement.

8. A qui s'adresse cette formation ?

La formation Master Economie du Développement Durable est dédiée aux personnes désireuses de s'impliquer dans le Développement Durable, le Commerce Equitable ou les Ressources Naturelles et Energétiques, et qui souhaitent réorienter leur vie professionnelle ou réaliser des projets dans ce domaine. Pour cela, le programme de la formation, propose aussi des séminaires.

La formation s'adresse aux personnes titulaires d'un Bac+3 dans le domaine de l'Economie. Une expérience et un projet professionnel dans le Développement Durable sont souhaités pour les candidats licenciés dans un autre domaine.

9. Quel est le mode d'apprentissage de cette formation ?

La formation a l'avantage de présenter différents modes d'apprentissage afin de diversifier et consolider la connaissance et l'expérience de l'étudiant grâce à l'acquisition de connaissances en cours, séminaires, stages en entreprise et présentation du projet personnel lors de la soutenance du mémoire.

10. Quelle est la devise du Directeur ?

« Notre but est d'atteindre ensemble, le mieux-être, le développement maîtrisé et le succès pour construire de manière durable les énergies positives et écologiques de l'avenir et donner chaque jour un vrai sens au mot développement. »

Jean-Claude Charvoz, Directeur de l'Institut Lyonnais

11. Quelles sont les pièces à joindre au dossier d'inscription?

Le candidat doit joindre au dossier d'inscription :

- son CV
- 4 photos d'identité
- Une lettre de motivation manuscrite (2 pages maximum)
- Une photocopie des relevés de notes obtenus et des diplômes obtenus depuis le baccalauréat et/ou photocopies des justificatifs de votre expérience professionnelle
- Un acompte de 1500 euros

12. Quelles sont les dates pour poser sa candidature ?

Les candidats peuvent dès maintenant déposer leur formulaire de pré-inscription disponible sur le site internet de l'institut lyonnais et dans la brochure d'information. Dès réception de cette pré-inscription, le candidat recevra un dossier d'inscription. La date limite du dépôt du dossier d'inscription complet est fixée au 15 juillet 2008. Par la suite le candidat sera contacté pour un entretien si sa candidature est retenue.